



Assemblée générale

Distr. limitée
25 septembre 2013
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-quatrième session

Point 5 de l'ordre du jour

Organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme

**Afrique du Sud*, Algérie*, Bélarus*, Chine*, Cuba*, Égypte*, Éthiopie,
Fédération de Russie*, Inde, Pakistan, Venezuela (République bolivarienne du):
amendement au projet de résolution A/HRC/24/L.17**

24/...

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme

Le septième alinéa du préambule *doit se lire comme suit*:

Prenant note du travail accompli dans le cadre des procédures spéciales et de l'attention accrue accordée par les organes conventionnels à la prévention des actes d'intimidation et des représailles et à l'attitude à adopter face à ceux-ci,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.